

Rejet de l'accord sur l'égalité professionnelle des fonctionnaires à Bercy

Le rejet par une majorité de syndicats de l'accord sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans les ministères financiers entraîne la suppression de certaines dispositions en faveur des personnels.

Hostiles au projet d'accord, Solidaires et la CGT dénoncent un projet sans moyens budgétaires.

Faute d'accord de syndicats représentant la majorité des personnels des ministères financiers, le projet sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour la période 2015-2017 n'est pas validé.

Conséquences immédiates, certaines dispositions de l'accord prévoyant des mesures rapides ne seront pas appliquées.

Parmi lesquelles : l'augmentation du nombre de berceaux à hauteur de 30 places pour améliorer l'offre de garde des jeunes enfants des fonctionnaires ; la mise en place d'une nouvelle autorisation d'absence pour les agents dont l'épouse ou la compagne est enceinte ou "*la mobilisation de la politique de logement social pour mieux accompagner les familles monoparentales et les agents victimes de violences conjugales*".

Si la CFDT, FO et l'UNSA-CFTC souhaitaient signer le texte, le refus des puissants Solidaires et CGT ont entraîné l'échec du projet. Dans un communiqué, la CFDT dit regretter "*que ces progrès soient abandonnés. Pour autant elle ne partage pas le qualificatif de chantage utilisé par certains de nos partenaires syndicaux.*"

Et la CFDT de tacler : "*On nage en pleine contradiction quand on demande l'application de mesures qu'on refuse d'approuver (...). Les combats pour des carrières égales, contre les stéréotypes dévalorisants ou contre le harcèlement sont difficiles (...). Une volonté manifestée en commun par les syndicats et l'administration aurait marqué les esprits.*"

"*La question des moyens n'est pas abordée*, répond le secrétaire général de Solidaires Finances publiques Vincent Drezet. *C'est un texte en forme de déclaration d'intérêt sans ambitions réelles, ce qui est regrettable. Nous sommes évidemment soucieux d'œuvrer dans le sens d'une plus grande égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.*"

Ce rejet comme celui qui pourrait intervenir sur la qualité de vie au travail des fonctionnaires illustre la difficulté de faire avancer aujourd'hui le dialogue social. Les règles récentes imposent l'aval de syndicats représentant au moins 50% des personnels sur la base des élections professionnelles de début décembre. Un préalable qui complique la validation d'accords y compris sur des sujets a priori consensuels.

Le projet d'accord sur l'égalité professionnelle de Bercy prévoyait :

- de compléter le diagnostic sur l'égalité professionnelle ;
- de "*combattre les freins dans les parcours professionnels des femmes*", notamment en évitant que les absences liées à la maternité et au congé d'adoption aient un impact négatif ou en accompagnant le retour après une absence longue
- de "*mieux articuler vie privée et vie professionnelle*"
- de "*renforcer la lutte contre les stéréotypes liés au sexe*"
- d'intégrer "*plus fortement la thématique de l'égalité professionnelle dans le dialogue social*"
- de "*lutter contre le harcèlement moral et sexuel et les violences sexistes*"